



## Projet de loi sur le renseignement : Valls menace la démocratie

Le gouvernement français vient de justifier de façon éhontée son projet de loi sur le renseignement, en répondant aux interpellations portées par la Fédération internationale des Journalistes (FIJ) et la Fédération européenne des Journalistes (FEJ) sur la plateforme du Conseil de l'Europe visant à dénoncer les atteintes aux libertés des journalistes.

En utilisant des arguments démagogiques et en profitant du discours belliciste ambiant sur « *la guerre contre le terrorisme* », la France affirme notamment dans sa réponse que « *dans une démocratie, le renseignement est une activité qui vise uniquement à la protection des citoyens* ». Pour le SNJ-CGT, ces arguties ne sont que billevesées visant à faire barrage à la puissante mobilisation de nombreuses associations civiles et professionnelles, dont notre syndicat, vent debout contre cette loi liberticide adoptée au Palais Bourbon dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Oser prétendre que « *le projet de loi encadre les activités de renseignement dans le respect du principe de légalité, de nécessité et de proportionnalité* » est une totale contre vérité. Ce texte légalise la pratique, par les services de renseignement, d'une surveillance particulièrement large et intrusive pour la vie privée des citoyens.

Quant à la conclusion de ce piètre plaidoyer soulignant que « *la France rappelle à cet égard son engagement déterminé pour la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes, en France et partout dans le monde* », elle est une sinistre et risible plaisanterie. Car qui peut ignorer que cette loi compromet la protection des sources des journalistes et est potentiellement dissuasive pour les lanceurs d'alerte. Rappelons que les journalistes et leurs organisations syndicales attendent toujours la fameuse loi sur la protection des sources promise par l'Élysée.

Alors que le projet de loi sur le renseignement va être examiné au Sénat, il est urgent d'amplifier la mobilisation contre un texte qui donne des moyens exorbitants aux services de renseignement pour mettre sous surveillance les citoyens. Il en va de l'avenir des libertés fondamentales dans ce pays au moment où les idées xénophobes et populistes menacent la démocratie.

Montreuil, le 19 mai 2015  
SNJ-CGT